

Objet : Coronavirus

02/03/2020

Chers Parents,

La presse vous a largement informés au sujet de la progression du coronavirus, ce courrier a pour objet de vous donner les dernières recommandations reçues de l'ONE. Si celles-ci évoluent, nous ne manquerons pas de vous les transmettre.

Il est primordial de rappeler les mesures générales d'hygiène à renforcer en cas de maladies transmissibles :

- Se laver régulièrement les mains au savon (l'eau toute seule n'est pas suffisante). Éviter le plus possible de mettre les mains au contact de la bouche, du nez et des yeux.
- Se couvrir la bouche et le nez quand on tousse et éternue, avec un mouchoir en papier à usage unique (donc à jeter après une seule utilisation) ou avec le creux du coude. Nous pas se couvrir avec la main car celle-ci sera alors contaminée et tout ce qu'elle touchera ensuite le sera également
- Éviter les contacts rapprochés avec toute personne présentant des symptômes de maladie respiratoire (par exemple, toux et éternuements).
- Rester chez soi si on est malade et prendre contact avec le médecin traitant par téléphone

Pour ce qui est de l'accueil des enfants à l'école :

- Les enfants ne présentant aucun symptôme peuvent fréquenter l'école même si eux-mêmes ou l'un de leurs parents reviennent d'une région ou d'un pays où il y a des cas de covid-19. Ils ne doivent pas être testés.
 - o Les parents doivent rester attentifs à l'apparition d'éventuels symptômes liés au covid-19 (fièvre, toux, difficultés respiratoires) pendant les 14 premiers jours de retour de l'enfant.
- Cependant, si l'un des parents ou l'un des contacts étroits de l'enfant est un cas confirmé de covid-19, l'enfant, même s'il ne présente aucun symptôme lié au coronavirus, doit rester isolé à la maison. La durée de l'isolement sera déterminée par le médecin inspecteur du service de surveillance des maladies infectieuses de la Région.
- Si l'enfant tombe malade dans les 14 jours suivant son retour (avec au moins un des symptômes suivants : fièvre, toux difficultés respiratoires), ses parents doivent le garder à la maison et contacter le médecin traitant par téléphone. Le médecin traitant évaluera la situation et prendra les mesures appropriées.
- Si l'enfant rentre d'une zone où sévit actuellement le covid-19 et présente des symptômes, il sera directement référé vers son médecin traitant (par téléphone) qui prendra les mesures nécessaires sur base des recommandations des autorités fédérales.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien à vous

L'équipe du Service PSE de Braine l'Alleud